

## **20200902 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/26998/a-mayotte-le-prefet-veut-expulser-a-tour-de-bras-pour-apaiser-les-tensions>

[Actualités](#)



Vue sur l'île d'Anjouan dans l'archipel voisin des Comores. Crédit : La Cimade

## **À Mayotte, le préfet veut expulser à tour de bras pour apaiser les tensions**

Par [Anne-Diandra Louarn](#) Publié le : 02/09/2020

Le préfet de Mayotte a attribué la récente flambée de violence que connaît l'archipel français à la suspension des expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Il souhaite reprendre un rythme d'expulsions semblable à celui de l'année dernière lorsque 30 000 personnes ont été reconduites en dehors du territoire français.

"Ça n'est pas politiquement correct de le dire, mais j'assume mes propos : il y a un lien direct entre l'arrêt des éloignements et la flambée de violence, car il y a un sentiment d'impunité qui s'est installé". Dans [un entretien](#) accordé lundi 31 août à la chaîne [Mayotte](#) la 1ère, Jean-François Colombet, le préfet du 101e département français, a déclaré que le regain de tensions et de violences constaté sur place ces dernières semaines s'expliquait par la suspension des expulsions d'étrangers en situation irrégulière.

Archipel de l'océan Indien situé entre l'île de Madagascar et la côte du Mozambique, Mayotte connaît des problèmes d'insécurité depuis des années. Mais le préfet déplore cette fois-ci "des faits d'une extrême gravité" survenus ces dernières semaines : loi du Talion, affrontements entre bandes rivales, attaques à la machette et aux cocktails molotov, agressions d'habitants, de policiers et de pompiers ou encore monceaux de pneus incendiés sont rapportés quasi-quotidiennement depuis le mois dernier.

>> **À (re)lire : [À Mayotte, des collectifs "citoyens" entravent le travail de la justice et des soignants envers les étrangers](#)**

"Depuis le 16 mars [et le début du confinement lié à l'épidémie de Covid-19, NDLR] nous ne pouvons plus reconduire les étrangers en situation irrégulière dans leur pays", a expliqué le préfet, faisant référence notamment à la fermeture des frontières et des vols internationaux. "Ce sont 13 000 personnes que nous aurions dû reconduire (...) et qui se livrent à des luttes territoriales, qui donnent lieu à une délinquance d'appropriation, parce qu'il faut bien qu'elles vivent, qu'elles trouvent une ressource. Donc nous subissons de plein fouet l'arrêt des éloignements", a-t-il encore affirmé.

## Des mères de famille, des personnes âgées et des étudiants sans histoires expulsés

Ces déclarations "jettent de l'huile sur le feu" pour la Cimade Mayotte qui se dit "choquée". "Il suffirait d'ouvrir des registres et voir qui est expulsé : ce sont des mères de famille, des personnes âgées, des malades, des jeunes bacheliers ou encore des personnes qui n'arrivent pas à renouveler leur titre de séjour car la préfecture est fermée depuis le début de la crise sanitaire et ne reçoit qu'au compte goutte", déplore Dominique Ségard, présidente de l'antenne locale de la Cimade, jointe par InfoMigrants. "Ces fameuses 13 000 expulsions qui manquent à l'appel ne sont pas des délinquants mais des gens comme vous et moi qui rencontrent un problème administratif qu'ils n'auraient pas eu s'ils étaient dans un autre département français. Car ici, la loi sur la nationalité ou le droit au séjour n'est pas la même qu'en métropole. Il est là le vrai scandale."

Selon les données de l'Insee, la moitié de la population mahoraise est de nationalité étrangère. Une grande majorité est originaire des Comores voisines et vit clandestinement sur le territoire. "Il y a certainement des Comoriens en séjour irrégulier parmi les délinquants car ils sont, de fait, nombreux. Mais on ne peut pas généraliser", reprend Dominique Ségard qui tient à rappeler que 80% de la population de l'île vit sous le seuil de pauvreté et que par conséquent les tensions dues au manque de ressources ne touchaient pas uniquement les étrangers. "Mayotte étant un tout petit territoire, tout le monde se sent concerné par ce qu'il se passe, il y a une sorte d'effet grossissant à prendre en compte, les esprits s'échauffent rapidement", continue-t-elle.

S'ajoute à ce contexte une spécificité mahoraise qui, selon Dominique Ségard, vient encore plus compliquer la situation : "Il faut savoir qu'à Mayotte, les forces de l'ordre sont presque exclusivement mobilisées sur la chasse de personnes en séjour irrégulier. Il n'y a donc pas assez de police pour la sécurité au quotidien. D'ailleurs, tout est sous commandement unique ici, c'est le chef de la police aux frontières qui est à la tête de toute la police. C'est unique et cela en dit long sur la façon dont les choses sont gérées".

>> À (re)lire : [Mayotte : nouvelle route migratoire pour rejoindre l'Europe ?](#)

Le préfet Jean-François Colombet a indiqué que les expulsions avaient repris "depuis le 6 août à raison d'un bateau par semaine" ce qui, d'après lui, "ne suffit pas" à apaiser les tensions. Les interpellations sont également nombreuses depuis début août, avec pour conséquence la saturation du centre de rétention administrative. "Des nouveaux locaux ont dû être créés. Les gens s'y entassent dans des conditions indignes et dorment à même le sol", selon la Cimade qui voit dans ces "rafles" une façon pour la police "de rattraper le temps perdu coûte que coûte". Quelque 30 000 personnes ont été expulsées en 2019, soit 10% de la population de l'île, indique l'association. "C'est comme si six millions de personnes quittaient la métropole chaque année", souffle Dominique Ségard qui a appris que la préfecture ne comptait pas

recommencer à octroyer des visa et permis de séjour tant que le nombre d'expulsions ne reprendra pas, lui non plus, son rythme de croisière.

Sur ce point, Paris affiche son soutien : "Trois intercepteurs en mer seront opérationnels à partir d'octobre" et "seront 24h sur 24 et 7 jours sur 7 à l'eau" afin d'empêcher l'arrivée des bateaux de migrants en provenance des Comores, a assuré Jean-François Colombet. "Le gouvernement va, en outre, nous aider à ce que l'Union des Comores accepte que nous puissions reconduire massivement les étrangers en situation irrégulière dans leur pays", a-t-il conclu.

>> **À (re)voir :** [Azali Assoumani, président des Comores : "Les Comoriens qui sont à Mayotte sont chez eux"](#)